

NaturaGuinée

Projet de préservation
des espaces et espèces phares de Guinée



Financé par
l'Union européenne



PROJET NATURA GUINEE

TERMES DE REFERENCE

INTITULE DU POSTE	RECTUTEMENT D'UN CABINET POUR LES INVENTAIRES FLORISTIQUES DANS LES ZONES D'INTEVENTIONS DES PROJETS NATURAGUINEE
LIEU DE PRESTATION	GUINEE
LIEN HIERACHIQUE	CHEF DE PROJET NATURAGUINEE
LIEN FONCTIONNEL	CHEFS COMPOSANTES BADIAR/PSS/SANCTUAIRE/JARDIN BOTANIQUE
CATEGORIE	PRESTATAIRE

CONTEXTE

La biodiversité de la Guinée est très riche, le pays abrite une partie importante de la forêt d'Afrique de l'Ouest, hotspot de biodiversité. Cependant, elle est fortement menacée par la surexploitation des ressources en bois (pour produire du bois-énergie et du bois d'œuvre), l'extension du front agricole avec la culture sur brûlis, les feux incontrôlés, le braconnage, le trafic international d'espèces sauvages, la faible gestion des aires protégées (parcs nationaux et forêts classées), la faible gouvernance environnementale, et le changement climatique. Les secteurs de l'agriculture et des mines/de l'énergie sont les principaux moteurs de la déforestation et de la perte de biodiversité. De plus, les populations rurales sont très vulnérables, souvent enclavées, avec une forte croissance démographique et dont les pratiques agricoles sont peu productives, non durables et vulnérables au changement climatique.

La Guinée s'est cependant engagée à protéger sa biodiversité nationale en ratifiant des conventions internationales comme la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et s'est engagée, suivant l'objectif d'Aichi, à accroître de 15 à 25% du territoire national la superficie des aires protégées. Au regard de l'évolution des enjeux de développement et de conservation de la biodiversité sur toute l'étendue de la Guinée, la Wild Chimpanzee Foundation (WCF) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers l'Office Guinéen des Parcs nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF) ont signé un accord cadre en 2011 et renouvelé en 2022 pour la gestion durable de la faune et la flore dans les Aires Protégées et les zones à haute valeur de biodiversité. Ainsi, dans la mise en œuvre de cet accord, la WCF appuie techniquement et financièrement le gouvernement guinéen à l'atteinte de son objectif de développer un réseau

Inventaires floristiques dans les zones d'intervention de la WCF en Guinée

D'aires protégées composé de 17 parcs nationaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet NaturaGuinée financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par la WCF.

La présente action du programme NaturaGuinée vise à améliorer la résilience des écosystèmes, espèces phares et populations rurales de la Guinée. L'approche des trois piliers de NaturAfrica sera mise en œuvre, en combinant la conservation de la biodiversité via la gestion des aires protégées, le développement d'une économie verte et l'amélioration de la gouvernance territoriale. L'action sera divisée en deux volets : le volet territorial (conservation d'écosystèmes naturels) basé sur l'approche paysage de NaturAfrica et orienté vers la protection des Biomes "Savane" et "Forêt", et le volet thématique (conservation des espèces) qui se concentre sur la conservation des espèces phares de la Guinée au niveau national.

Pour cela, les études de base pour approfondir les connaissances socio-économiques et environnementales sont nécessaires. C'est dans ce contexte qu'une prestation sera engagée pour réaliser les inventaires floristiques sur l'ensemble des sites d'intervention de la WCF en Guinée.

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Sous la supervision directe du chef de projet NaturaGuinée, le cabinet devra :

- Établir une liste des espèces, en se basant sur la nouvelle nomenclature et en identifiant les espèces de valeurs écologiques (patrimoniales, endémiques) ou menacées du futur Parc National de Pinselli-Soyah-Sabouyah, de la zone de Badiar, du jardin botanique, du futur sanctuaire ainsi que toute autre zone d'intervention jugée utile pour les projets mis en œuvre par la WCF en Guinée ;
- Caractériser les habitats au point de vue floristique ;
- Former le personnel technique de la WCF et de ses partenaires (Conservateurs, écogardes, etc...) à la détermination de la flore remarquable présente dans les sites d'interventions.

MISSION ET ACTIVITES PRINCIPALES

En accord avec les objectifs des projets réalisés par la WCF, le cabinet aura pour tâches de:

- Établir une méthodologie d'inventaire floristique de la zone du PSS, l'identification des habitats/type des végétations et évaluation de l'état ;
 - Former les agents de terrain sur la connaissance de la flore et l'identification des types de végétations ;
 - Identifier les espèces inventoriées par catégorie UICN, TIPAs, IPAs,...
 - Accompagner le processus d'identification des classes d'habitats dans les zones d'intervention des projets WCF ;
 - Élaboration des rapports relatifs à la prestation.
-

CONDITIONS D'EXÉCUTION DES MISSIONS

- La WCF s'engage à mettre à disposition les personnels qui seront initiés à la reconnaissance de la flore et à la constitution des herbiers ;
- La WCF proposera un modèle de contrat au consultant et sera signé après son amendement et accord entre les deux parties ;
- La WCF s'engage à mettre à disposition des agents terrain qui vont poursuivre les collectes des données de manière continue et constituer les herbiers ;
- La WCF se chargera de transporter les herbiers collectés par les agents de terrain jusqu'à Conakry ;
- Le prestataire doit avoir un accord avec les institutions nationales en Guinée pour l'exploitation des matériels biologiques ;
- Le prestataire doit avoir les capacités techniques et humaines avérées dans le domaine de la botanique de la flore de Guinée ;
- Le prestataire doit avoir une bonne connaissance des régions de la moyenne Guinée où se situe l'essentiel de nos zones d'interventions.

LIVRABLES

- Une base des données Excel contenant une liste complète des espèces (suivant APG IV) ainsi que leurs différentes catégories (UICN, TIPAs, IPAs) ;
- Des cartes qui identifient les principales unités de végétation ou d'habitat ;
- Un rapport préliminaire de la visite de terrain pour chaque saison ;
- Un rapport de formation des agents sur la reconnaissance des espèces phares, la constitution des herbiers, la conservation et le transport des matériels biologiques ;
- Un rapport final de la consultance regroupant les données de deux saisons.

REGLES A RESPECTER

- Confidentialité ;
- Respect des coutumes des populations locales ;
- Respects des lois nationales en matière de traitement des matériels biologiques.
- Respect de délais.

PROFIL DU PRESTATAIRE

- Connaissance approfondie en écologie, botanique, biodiversité, environnement ou dans un domaine connexe ;
- Une expérience et une connaissance avérée de la flore de la Guinée ;
- Compétences en planifications et réalisations des inventaires floristiques dans les aires protégées ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Capacité à interagir avec différentes parties prenantes, y compris les autorités locales, les organisations de protection de la nature ;
- Capacité à travailler efficacement en collaboration avec une équipe multidisciplinaire ;
- Excellentes compétences analytiques, de rédaction et de présentation ;
- Compétence dans l'utilisation de Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint).

DEPOT DES CANDIDATURES

Composition du dossier :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une offre technique incluant les documents administratifs (Agrément valable, attestation de bonne fin ou tout documents justifiant l'expérience du cabinet dans le domaine de l'étude : un chronogramme d'activités et une méthodologie détaillée pour l'atteinte des objectifs assignés ;
- Une proposition financière doit préciser : la rémunération retenue en nombre de jours par livrable demandé ;
- Les CVs du personnel clé dédié à cette étude avec les expériences en lien avec la consultance (*2 pages max*).

Evaluation du dossier :

Le dossier sera évalué selon 5 critères :

- Pertinence de la méthodologie choisie et le calendrier d'exécution (20 pts) ;
- Le CV du personnel (10 pts),
- La proposition financière (10 pts),

Transmission des dossiers :

Pour postuler : prière de transmettre le dossier de votre candidature à l'adresse : dafguinee@wildchimps.org avec copie à logistique.guinee@wildchimps.org et avec la mention du courriel : « **Inventaire botanique** »

Date limite de dépôt des dossiers : **26/06/2025 à 17h 00 mn.**

Durée de la prestation : 30 jours en 2025 et 30 jours en 2026.

NB : Seuls les cabinets retenus seront contactés par la WCF pour la prochaine étape.

La Direction de la WCF